



COMBATTONS ENSEMBLE LE CORONAVIRUS

Nous vivons au niveau national une période difficile de confinement qui impacte les conditions de travail en milieu pénitentiaire. Tout comme à l'extérieur nous devons adopter de nouveaux comportements. L'exercice est encore plus difficile à l'intérieur d'une prison où les espaces sont parfois restreints et où les mesures de sécurité restent impératives.

Chacun est indispensable dans la lutte contre le coronavirus : nos comportements individuels ont une influence directe sur l'ampleur de l'épidémie. Chacun est un transporteur potentiel du virus et doit donc respecter les mesures barrières pour ne pas le propager.

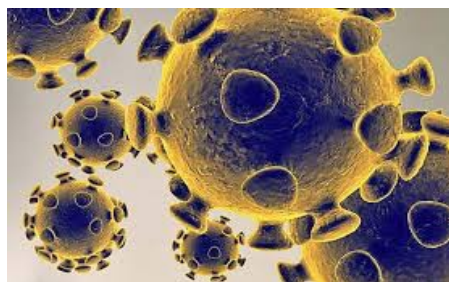
L'**UISP FORCE OUVRIÈRE PACA-Corse** a souhaité résumer les quelques connaissances sur le COVID 19 et sur les mesures barrières.

Soyez assurés que nous restons présents et que nous mettons tout en œuvre pour vous soutenir dans cette épreuve.

ATTENTION :
CERTAINS MEDICAMENTS COMME L'IBUPROPHENE, LE VOLTARENE,
LE PROFENID, ..., PROVOQUENT DES FORMES GRAVES DU COVID 19.

NE PRENEZ AUCUN MEDICAMENT SANS AVIS MEDICAL

Qu'est-ce que le COVID 19 ?



Le COVID 19 est le nom donné à la maladie qui est provoquée par le coronavirus de type SARS-CoV-2.

Cette maladie est apparue en novembre 2019 à Wuhan, en Chine centrale et on pense qu'elle a été transmise à l'homme par un animal qui est consommé par les chinois : le pangolin.

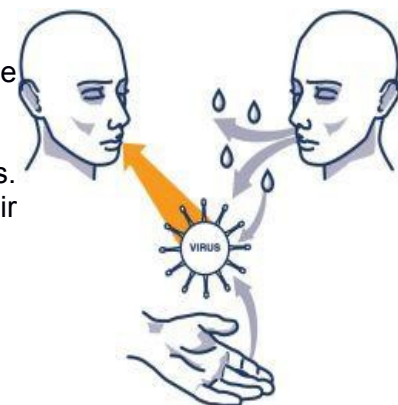


Comment fonctionne ce virus ?

Pour se développer, le virus a besoin d'un organisme vivant et l'organisme humain lui convient bien.

Il entre dans l'organisme principalement par les voies respiratoires. Lorsqu'une personne infectée tousse ou éternue, elle projette dans l'air des gouttelettes contenant des virus.

Les personnes qui se trouvent à moins d'1 mètre peuvent les respirer.



Il peut aussi rentrer dans l'organisme par contact. Une personne touche un objet sur lequel il y a des virus, ceux-ci passent sur la main. Si la personne touche ensuite son visage, le virus se trouve à proximité des voies respiratoires (narines, bouche) et peut entrer dans l'organisme.

⚠ Il peut se passer jusqu'à 14 jours entre la contamination et les premiers symptômes.

Quels sont les symptômes du COVID 19 ?

Les symptômes peuvent être inexistants (les porteurs sains), modérés (pour la plupart des gens) ou graves (si la personne a déjà une santé fragilisée par des pathologies chroniques).

La toux avec de la fièvre sont les principaux symptômes du COVID 19. Le diagnostic se base sur ces symptômes. Dans les formes graves, les patients ont des difficultés respiratoires importantes.



Comment empêcher le virus de se propager ? Comment se protéger ?



Gardez vos distances avec les autres personnes y compris avec vos collègues (**1 mètre minimum**) lors des déplacements dans les couloirs, **lors des sorties et des rentrées de promenade**, lors de la distribution des repas, lors des entretiens, etc.

**Ne vous saluez pas entre collègues en vous touchant les coudes !!!
IMAGINEZ QUE CHAQUE PERSONNE EST PEUT-ETRE MALADE.**



Lavez-vous les mains très régulièrement au moins pendant 40 secondes avec du savon : en arrivant

Après chaque tâche (après une sortie de promenade, avant et après les repas, à chaque sortie d'une aile,...), en repartant de votre établissement, avant de manger,....



Toussez et éternuez dans votre coude pour éviter la projection de gouttelettes qui peuvent contenir des virus.

Ne vous saluez pas en vous touchant les coudes !

Comment faire un lavage des mains efficace ?



1: Mouillez les mains et les poignets avec de l'eau et du savon ou avec 2 ml de gel de désinfection.



2: Frottez les mains paume contre paume.



3: Frottez la paume de la main droite sur le dos de la main gauche et la paume de la main gauche sur le dos de la main droite.



4: Frottez les mains paume contre paume en entrelaçant les doigts.



5: Placez la face arrière des doigts dans la paume de la main opposée et frottez les doigts contre cette paume.



6: Frottez le pouce de chaque main avec la paume de l'autre main.



7: Frottez le bout des doigts de chaque main en tournant dans la paume de l'autre main.



8: Frottez les poignets avec la paume de la main avec un mouvement de rotation.

Qu'elle est la doctrine du port du masque édictée par l'administration ?

On met un masque chirurgical :

- Quand on est malade pour éviter de projeter des gouttelettes contenant des virus sur les objets ou vers les autres personnes.
- Quand on prépare ou distribue les repas pour éviter de projeter toutes sortes de virus ou bactéries dans l'alimentation. Le port du masque en restauration collective est obligatoire depuis longtemps.



On met un autre type de masque, le masque FFP2, dans des situations bien spécifiques dans lesquelles le travailleur est très exposé : soins à un malade atteint du COVID 19 ou autres maladie qui se transmet par les voies respiratoires, intervention en zone de confinement, manipulation d'objets à risque (ex : les auxiliaires de puériculture qui manipulent les draps sales).

Pour l'UISP FO PACA Corse les agents doivent être libres de porter un masque, s'ils l'estiment nécessaire, SANS que la hiérarchie ne puisse le faire enlever et ne puisse sanctionner !!!

Comme annoncé par la Ministre de la Justice, Garde des Sceaux lors de la visioconférence du 23 mars 2020.

Pourquoi est-il déconseillé de mettre des gants ?

Les virus se trouvant sur les objets et surfaces se collent aux gants et celui qui porte les gants les transporte ensuite partout. Avec le risque lorsque l'on enlève le gant, si on n'y fait attention, de se contaminer les mains.

S'il est possible de se laver les mains, il n'est pas possible de laver les gants (ce n'est pas du tout efficace). Le plus efficace est le lavage fréquent des mains et la distance de sécurité (garder un mètre de distance avec les autres personnes).

Si je tousse et pense avoir de la fièvre, que dois-je faire ?

1. Contactez un médecin.
2. Contactez la hiérarchie pour suite à donner

Sachez que nous faisons notre possible pour que l'administration fournisse des masques de protection à l'ensemble des personnels.

L'administration y est réticente car les stocks sont réduits et ils craignent l'explosion des cas en détention... La gestion des masques est un scandale d'État que beaucoup dénoncent.

Nous ne nous étalerons donc pas sur le sujet et vous assurons que nous essayons de trouver des solutions alternatives.

Si nous sommes moins présents dans les détentions, nous continuons à œuvrer pour vous, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone, mail, Whatsapp ou Facebook pour nous informer d'incidents, agressions ou pour nous faire part de vos inquiétudes ou questions.

Philippe Abîme

Secrétaire régional

De l'UISP FORCE OUVRIÈRE PACA-Corse

06 09 30 03 62

regsnpfo@aol.fr